



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 18

L'an deux mil vingt deux  
le douze décembre à dix-neuf heures trente,  
le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2022.

**PRESENTS** : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme CHAVASSE Danielle, M RIGOUDY Daniel.

**ABSENTS EXCUSES** : M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à Mme RUCHON), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme CHAVASSE), Mme BIEUVELET Laetitia (pouvoir à M. BOITON), M. LEFAIVRE Pierre-Gilles (pouvoir à M. LAROSE).

**ABSENT** : M. PEYRE Bernard.

**Secrétaire** : Mme TONOLI Eliane.

### DELIBERATION N° 2022 – 62

#### **OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Mme la Maire des délégations,

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions suivantes :

- commande d'un montant de 1 315,87 € HT auprès de THEVENON pour la fourniture de petit matériel et vêtements de travail pour le restaurant scolaire,
- commande d'un montant de 1 680 € auprès de la Régie Inter-Quartiers de l'agglomération viennoise pour l'entretien des espaces verts (Vaugris et Grand Pavé),
- commande d'un montant de 5 540 € auprès de CJD pour la rénovation électrique des locaux à l'étage de l'ancienne école de filles,
- commande d'un montant de 2 976 € HT auprès de EOLYA pour une intervention curative sur le système de régulation de chauffage de l'école,
- commande d'un montant de 14 703,93 € HT auprès de PROLIANS pour la fourniture et l'installation de cylindres électroniques à la SAR, Mairie et Gymnase.
- commande d'un montant de 1 122,98 € HT auprès de France Matériaux pour la fourniture de sel de déneigement.
- commande d'un montant de 7 695 € HT auprès d'EOLYA pour la mise en place d'une régulation pour le système de chauffage par ventilation de la SAR.
- commande d'un montant de 3 000 € HT auprès du cabinet d'avocats Huglo Lepage pour la rédaction d'une requête introductive d'instance concernant le projet de demi-échangeur.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 13 décembre 2022

Mme la Maire,  
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 15/12/2022

- après télétransmission électronique le 15/12/2022

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 15/12/2022